

ont toujours cherché à paralyser, l'organisation judiciaire de la France n'a pas été modifiée dans son essence, et il est grand temps que des changements radicaux viennent en faire une institution véritablement démocratique.

Aujourd'hui la magistrature est nommée par l'Etat, et ses membres sont les uns amovibles, les autres inamovibles. Le parquet et les juges de paix relèvent si bien du gouvernement qu'à certaines époques troublées quelques ministres n'ont pas craint de faire de ces représentants de la loi des agents politiques, parfois même des agents de police. Autant les magistrats révocables étaient susceptibles d'être susceptibles de complaisances pour le pouvoir, autant les membres inamovibles affectaient à certains moments, quand la forme du gouvernement, par exemple, leur était antipathique, une attitude non pas indépendante, mais hostile de parti pris. Couvert par son inamovibilité, le magistrat ne craignait pas de s'insurger contre son ministre. Il y a à deux dangers contre lesquels il importe de se prémunir. Sans rien enlever à l'indépendance nécessaire d'un magistrat, il faut qu'il ne puisse pas faire un Etat dans l'Etat. La magistrature est un service public, et, comme tous les services publics, elle doit, partout et toujours, être prête à servir l'Etat sur tel ou tel point, selon que l'on estimera un homme plus utile ici que là. Voilà pour l'inamovibilité.

Quant au recrutement, bien que le népotisme se fasse un peu moins sentir aujourd'hui qu'autrefois, il laisse encore beaucoup à désirer. Sous l'Empire, M. Mérimé a écrit dans ses *Lettres à une inconnue* : « Quand un avocat n'a pas assez de talent pour se faire une clientèle, on le nomme juge, et, comme on le paye fort peu, on lui donne le droit d'être insolent, pour le consoler d'être aussi mal rétribué. » Sous la République, il importe qu'on ne puisse pas dire ce que Mérimé écrivait au temps de l'Empire. Les fonctions des magistrats, qui tiennent en leurs mains la fortune et la vie des citoyens, sont aussi sérieuses que redoutables, et l'on ne saurait trop exiger de garanties de la part de ceux qui aspirent à les exercer. On doit leur demander des preuves irrécusables de moralité, d'indépendance, de capacité, et quand ils ont déjà des magistrats élus, et si l'on en croit les statistiques, ce sont précisément les de démonstration, ce sont précisément les magistrats élus qui jugent le mieux. De 1866 à 1870, par exemple, la moyenne annuelle des appels des jugements de première instance a été de 11,77 pour 100; durant la même période, elle n'a été que de 10,55 pour 100 pour les jugements rendus par les tribunaux de commerce, formés de magistrats élus.

De 1866 à 1870, en appel, la moyenne annuelle des jugements de première instance confirmés a été de 68,91 pour 100, des infirmes de 31,09 pour 100. Pour les jugements des tribunaux de commerce, ces chiffres, durant la même période, sont 70,66 pour 100 confirmés et 29,34 pour 100 infirmes, ce qui

donne une supériorité de 1,75 pour 100 au profit de la présomption de bien jugé des sentences consulaires. La question tant controversée de l'élection est donc résolue à son avantage.

M. Jules Favre montre que l'inamovibilité, lorsqu'elle n'est pas un danger, comme dans le cas cité plus haut, n'est qu'un leurre, tant que le pouvoir exécutif reste maître de l'avancement, et il cite ce mot si vrai d'un homme compétent entre tous, Henric de Pansey : « Celui qui dispose des juges est bien vite soupçonné de disposer des jugements. » M. Jules Favre veut que les magistrats soient mieux payés, que leur nombre soit réduit et, ce qui serait une conséquence de la suppression de l'inamovibilité, que le décret sur la limite d'âge soit aboli. Enfin, et tout le monde sera sur ce point d'accord avec lui, l'illustre orateur fêtit cette forme atténuée de la torture, le secret, qui déshonore notre législation criminelle et dont plusieurs procès ont montré jusqu'à l'évidence les terribles dangers.

Nous ne pouvons qu'approuver les vues de M. Jules Favre. Les réformes qu'il demande pour la magistrature sont nécessaires, urgentes, et nous espérons que la République aura à cœur de les réaliser dans un avenir prochain.

Justice, drame en trois actes, en prose, de M. Caille Mendès (théâtre de l'Ambigu, mars 1877). Ce drame, à grandes prétentions morales et littéraires, est assez faible; l'auteur ne donne pas, comme moraliste, la solution du problème qu'il a soulevé, et, comme écrivain, il n'arrive qu'à la préciosité, en voulant trop travailler son style. Le sujet est l'impossibilité de réhabilitation, aux yeux du monde, de l'homme qui a une fois failli. La thèse est contestable; voici comment M. Caille Mendès l'expose. Un jeune homme, Valentin, a volé 3,000 francs, pour sauver sa sœur. Afin de relever cette donnée peu neuve, l'auteur l'a environnée de circonstances bizarres; la sœur de Valentin, mise en relation avec une entremetteuse, avait promis de se donner pour 3,000 francs et touché par avance le prix de sa fuite. Valentin arrive à temps; en remboursant la somme, que sa sœur a dissipée, il n'y aura rien de fait. Le malheur est qu'il n'a pas ces 3,000 francs; il se les procure en touchant un mandat qui était au nom d'un autre, il est pris et condamné à huit mois de prison. Sa peine faite, ce voleur pour le bon motif poursuit les études sérieuses qu'il avait si mal à propos interrompues, se fait recevoir docteur en médecine et va exercer l'art de guérir dans un petit village perdu. Il a racheté sa faute par une conduite exemplaire; il a l'estime de tout le monde, il est reçu partout. Sa meilleure cliente est Geneviève Suchot, la fille du notaire du lieu, une jeune fille en proie à la névrose et à toutes sortes d'affections spéciales qui tuent sa santé; il la soigne, et il la sauve, mais sans la guérir des extases et du lyrisme qui, dans les romans, accompagnent les maladies mentales des jeunes filles. Il ne se contente pas de la rendre à la vie, il en fait une savante; il lui apprend la botanique, la physique, la chimie, l'histoire naturelle et, dans les intervalles, ils roucoulent comme

deux amoureux. Voilà cinq ans que ce mariage dure, et cependant Valentin ne demande pas la main de Geneviève. Le notaire Suchot, positif comme un notaire; s'en étonne, mais n'y remédie pas. L'explication nécessaire a lieu à la suite d'un incident aussi imprévu qu'inévitable. Le frère de Geneviève arrive au village; pendant qu'on l'attend à la gare du chemin de fer, il prend à travers champs, trouve la porte fermée et au lieu de frapper, comme un simple mortel, il entre par la fenêtre. Cette entrée par la fenêtre était fort en faveur vers 1830; elle a beaucoup vieilli. Geneviève et Valentin étaient en tête à tête; Valentin se cache dans un placard, autre moyen romantique fort usé. Pourquoi ce docteur, qui est l'ami de la famille, qui soigne Geneviève depuis cinq ans et qui n'a jamais pris les allures d'un amant heureux, s'avise-t-il de se cacher? C'est absurde; mais il fallait, pour que l'explication eût lieu, lui donner un prétexte et, par conséquent, faire prendre Valentin en faute. Georges Suchot, c'est le nom du frère, découvre Valentin; voilà celui-ci obligé de se confesser. Georges le somme de demander la main de Geneviève, pour tout réparer; Valentin raconte l'histoire des 3,000 francs. Le frère, un moment démonté, chasse Valentin; Geneviève s'évanouit et Georges est obligé de s'occuper de lui, avant tout. Puis, réfléchissant que cette histoire de vol n'a pas grande importance, que personne ne la connaît, que le motif d'ailleurs était honorable, il donne sa main au docteur et lui dit : « Épousez Geneviève! »

Ces divers événements remplissent le premier acte. Le second n'est guère consacré qu'à un hors-d'œuvre, sauf une scène, qui est belle. Le maître clerc de Me Suchot, en furetant dans la *Gazette des tribunaux*, a découvert l'histoire des 3,000 fr. et se propose de faire chanter Valentin. Il y a une dizaine de mille francs dans la caisse du notaire et le maître clerc Pigalon engage tout simplement le docteur à les prendre pour les lui donner; sinon, il racontera tout à Geneviève. Ce qu'il y a de bon, c'est que Valentin délibère, au lieu d'empêcher le drôle par les sergents, et se demande, dans une interminable tirade, s'il ne ferait pas bien de prendre les 10,000 fr. pour fermer la bouche à Pigalon. Il discute, il supplie et va presque jusqu'à faire des promesses; c'est par trop de fantaisie et ce commencement d'acte a failli faire chavirer la pièce. Cependant, Valentin se décide à refuser; Pigalon met sous les yeux de Geneviève l'article accusateur; Geneviève, sans s'en douter, répond : « Je le savais depuis quatre ans. » Ce coup de théâtre imprévu a sauvé la situation; mais l'in vraisemblance n'en est pas moins choquante. Si Geneviève sait cela depuis quatre ans, elle doit se douter aussi que Valentin n'ose pas demander sa main à cause de ce vilain procès, et pour-quoi ne lui a-t-elle pas fait entendre qu'il était tout pardonné? Voilà ce qu'on se demande, après réflexion. Enfin, les choses ayant tourné de la sorte, Geneviève et son frère n'étant aucunement gênés par le passé du docteur, il n'y a plus que le notaire à gagner. On lui expose la chose; le notaire n'est pas du tout de l'avis de ses enfants. Il estime beaucoup Valentin, comme docteur, mais il

se récrie sur l'histoire des 3,000 francs. « Touchez la, dit-il au jeune homme; vous pouvez être un brave garçon tout de même, mais s'il y a eu des juges dans ma famille, il n'y a jamais eu de juges; vous n'aurez pas vu le cri de deux fois : « Attendez, attendez. » Valentin, las de la vie, est décidé à mourir. Il pourrait s'asphyxier, comme tout le monde, avec un réchaud de charbon, mais il y a un moyen plus simple, c'est de mourir par la science. Il a découvert un gaz particulier, qui tue agréablement, et, entre chez Geneviève accouru. Elle lui propose de fuir avec lui, il refuse; elle s'aperçoit alors qu'il allait se tuer; « Eh bien! mourons tous deux, » dit-elle. Mais lui ne veut pas. Elle reforme tout doucement la fenêtre qu'il avait ouverte et pendant qu'ils dissertent, comme autrefois, sur l'amour séréphique, la lune, le soleil et les étoiles, le gaz agit; ils s'endorment pour toujours dans les bras l'un de l'autre.

« Ce dénouement, dit M. Fr. Sarcey, a sauvé la pièce en train de tomber. On éprouve toujours au théâtre un douloureux plaisir à voir deux êtres jeunes et beaux, comme Romeo et Juliette, finir volontairement dans la mort les peines et les angoisses de la vie. Mais ce sont là des scènes bien faciles à faire et il n'y a pas besoin pour les réussir d'être doué d'une façon particulière. Il suffit de savoir se souvenir. » M. Cl. Caraguel a été encore plus sévère dans ce court jugement : « *Justice* est un drame enfantin à grandes prétentions. »

JUSTIFIABLEMENT adv. (ju-sti-fi-a-ble-man — rad. justifiable). D'une manière justifiable.

JUTER v. n. ou intr. (ju-té — rad. jus). Rendre du jus : *Ce rôti aura beaucoup de jus*. Être imbu d'eau : *Je ne connais rien de plus agaçant que des semelles qui jurent*. (V. Hugo.)

JUVÉNALESQUE adj. (ju-vé-na-le-ske — rad. Juvenal). Qui imite Juvenal, qui a le caractère des satires de Juvenal.

JUVÉNALISER v. n. ou intr. (ju-vé-na-li-ser — rad. Juvenal). Imiter le style mordant de Juvenal, faire des satires.

JUVIA s. m. (ju-vi-a). Grand arbre de la famille des myrtacées, appelé aussi *CAJUPUTIER* DU BRÉSIL.

JUVIGNÉ, bourg de France (Mayenne), cant. de Chailland, arrond. et à 30 kilom. N.-O. de Laval; pop. aggl., 532 hab. — pop. tot., 2,914 hab.

JUVIGNI-SOUS-ANDAINE, bourg de France (Orne), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. S.-E. de Domfront; pop. aggl., 433 hab. — pop. tot., 1,507 hab.

JUVIGNY, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. N.-O. de Mortain; pop. aggl., 372 hab. — pop. tot., 795 hab.

JUXTATROPICAL, ALE adj. (ju-ksta-tro-pi-kal, a-le — du lat. *juxta*, auprès, et de *tropique*). Qui est dans le voisinage des tropiques.



KABOULI-PACHA (Méhémét), diplomate ottoman, né à Constantinople en 1818, mort en 1877. Fils d'un employé qui le laissa orphelin tout enfant, il fut placé dans une école, où il se fit remarquer par son ardeur au travail et par son goût pour l'histoire et pour la poésie. Une pièce de vers qu'il composa à treize ans en l'honneur du grand vizir Kâghid-Pacha lui valut d'être admis à l'École diplomatique établie au vizirat. Kabouli fit de bons progrès que, à quinze ans, on l'envoya remplacer à Londres un secrétaire de l'ambassade ottomane. Après avoir été attaché aux missions de Berlin, de Paris, de Vienne et d'Athènes, il fut nommé ministre en Grèce, où il se fit remarquer par ses qualités diplomatiques. A la suite des massacres de Damas (1860), Kabouli-Pacha fut nommé gouverneur général du Liban. Par la sagesse de son administration, il parvint à pacifier le pays et reçut le titre de moukhir. Il fut ensuite envoyé avec Aali-Pacha dans l'île de Crète soulevée et il contribua à rétablir l'ordre. Kabouli alla ensuite en mission à Jérusalem, où il fut nommé gouverneur de Smyrne. Il prit alors le goût de la numismatique, réunissant une belle collection de médailles grecques antiques et publia une *Histoire romaine* en langue turque. Rappelé à Constantinople, il fut deux reprises ministre du commerce, puis il fut envoyé comme ambassadeur à Vienne. Il quitta ce poste pour devenir un troisième fois ministre du commerce. Kabouli était préfet de Constantinople lorsque, le 28 juillet 1876, il fut accrédité comme ambassadeur près la cour de Saint-Petersbourg. Il y arriva au moment où la Russie prenait ouvertement

en main la cause des populations insurgées en Turquie. Aussi sa position fut-elle singulièrement difficile. Etant tombé malade vers le mois de septembre, il obtint un congé, passa par Vienne et arriva à Constantinople, où il fut nommé sénateur. Il était sur le point de retourner à Saint-Petersbourg, lorsqu'il éprouva une rechute et mourut.

KABYLIE, contrée de l'Afrique septentrionale. — Un ouvrage très-remarquable, ayant pour titre la *Kabylie et ses coutumes kabyles*, dû à la collaboration de M. Hanoteau, général de division, ancien commandant de la subdivision de Dellys, et de M. Létourneau, conseiller à la cour d'appel d'Alger et géographe distingué, nous permet de compléter par des renseignements tout nouveaux, l'article que nous avons consacré à la Kabylie dans le tome IX du *Grand Dictionnaire*. Notre addition portera particulièrement sur la faune et la flore de cette contrée.

Il y a dix ans à peine, on n'avait sur la végétation des hautes montagnes de la Kabylie que des idées confuses; aujourd'hui, bien que plusieurs crêtes soient encore inexplorees, on a des renseignements d'ensemble qui permettent de se faire une idée exacte de la flore kabylenne.

La contrée qui correspond à peu près à la Kabylie du Jurjura, plus étendue et plus peuplée que la plupart de nos départements, baignée par la mer, traversée par une chaîne de montagnes très-élevées à laquelle viennent s'arc-bouter de nombreux contre-forts, arrosés par trois fleuves torrentueux, l'Ysser, le Séboua et l'Oued-Sahel, présente quatre

régions, différentes d'aspect et de végétation, indépendamment de la zone maritime : les plaines, les contre-forts, les forêts de chênes, le Jurjura.

Le nom de plaine ne doit pas faire naître l'idée d'une vaste étendue de terre complètement plate et unie. Les vallées, en effet, ne présentent pas une très-grande largeur; d'un autre côté, le terrain monte d'une manière sensible à partir du rivage de la mer, et cette différence de niveau, que l'on peut évaluer de 10 à 300 mètres, ne résulte point d'une pente uniforme; chaque bassin est, en général, découpé en ondulations qui se renflent le plus souvent en s'approchant des contre-forts, dont elles paraissent être la continuation et comme l'épanouissement.

Ce qui forme le caractère saillant de cette région, c'est qu'elle est presque entièrement consacrée à la culture des céréales. A part quelques massifs d'oliviers et même d'orangeiers, et quelques jardins de figuiers, on ne trouve de végétation arborescente que sur le bord immédiat des rivières, où s'élèvent de grands frênes, les *populus alba* et *nigra*, des ormes, des aunes et quelques buissons de laurier-roses.

Les marais y sont excessivement rares. Complètement desséchés par le soleil à partir du mois de juillet, sauf sur quelques pentes, ces plaines sont couvertes au mois de mai de moissons d'orge et de blé dur. Aux épis se mêlent de nombreuses ombellifères; les graminées y sont également nombreuses; les autres familles sont bien moins largement représentées. La vallée de l'Oued-Sahel se distingue par une végétation plus méridionale;

le souffle chaud des vents du midi, qui y descend sans obstacle et qu'arrête le Jurjura, lui crée une température plus douce; aussi y trouve-t-on plusieurs espèces qu'on ne rencontre pas dans les autres plaines.

En somme, cette région ne présente au botaniste qu'un médiocre intérêt.

Si la plaine est le pays des moissons, les contre-forts sont le pays des vergers.

La culture a encore ici envahi presque tout le terrain; à part quelques maquis dans les creux des ravins, quelques cimes dénudées, quelques restes de forêts de chênes-lièges, l'homme a tout conquis, et sur les flancs rochers des contre-forts s'étagent les oliviers, les figuiers, les châtaignes à glands doux et les frênes; partout où s'épanche une source, on trouve un vignoble, et, sur les pentes, presque entièrement envahies par les énormes feuilles des cucurbitacées.

La charpente des contre-forts étant uniquement composée de roches cristallines, de grès et de schistes, la végétation y conserve un caractère d'uniformité et de monotonie désespérante et n'offre au naturaliste que des récoltes peu abondantes. Elle est surtout représentée par la famille des labiées.

C'est seulement le long des chemins creux qui serpentent de la rivière aux villages groupés sur chacune des versantes des contre-forts et dans quelques ravins privilégiés que la flore devient plus variée. Ce qui fait l'intérêt de cette région, c'est le verger : la est son cachet, la sa richesse. Lorsque, du fond des rivières qui divisent le pays, le regard monte vers les cieux, il s'arrête d'abord sur une bordure d'aunes qui ceignent les

jardins établis chaque été dans le lit même du torrent; au delà, des frênes, que chaque automne la main braves du Kabyle démolit de leurs feuilles, mêlent leur vert gai à la teinte grisâtre des oliviers et des chânes verts, au travers desquels apparaissent, comme fond du tableau, des figuiers d'un ton jaunâtre. A mesure que le regard s'élève, l'olivier disparaît; mais le frêne, le figuier et le chêne à glands doux escaladent la pente rude jusqu'à son sommet.

La troisième région, qui comprend toute la chaîne de montagnes qui, des environs de Dellys, s'étend vers le sud et se réunit au vers Jurljura par le col de Tizi-si-Cherif, ainsi que tout le pâté qui vient se relier à cette chaîne par des espèces perpendiculaires et forme des pics dont le sommet s'élève entre 1,400 et 1,600 mètres, est par excellence la région des forêts.

Dans les parties les plus basses, le chêneau forme des bois étendus; en s'élevant, on voit apparaître le long des ruisseaux d'abord le quercus Mirbeckii, puis le quercus à feuilles de châtaignier, qui sur les hauteurs devient dominant.

Dans cette région, les pentes sont bien moins accentuées que dans la seconde; elle présente même des plateaux et des prairies qui forment clairières et forêts. Les arbres à châtons composent presque uniquement les bois. Du reste, peu de forêts, surtout dans la partie supérieure; dans cette région abondent les légumineuses et les cyprès.

La population kabyle y est très-peu dense; elle se tient en général à la limite des forêts et fait peu de culture.

La quatrième région, qui comprend la chaîne du Jurjura depuis Tizi-si-Cherif jusqu'à Tizi-Oujoudjok, a sa moindre altitude à 1,150 ou 1,200 mètres et porte ses sommets jusqu'à 2,300.

Elle se compose d'énormes masses calcaires dressées sur un seul plan, tantôt sur deux ou trois lignes parallèles et comme encaissées dans une gangue de roches cristallines éruptives ou schisteuses. Ça et là, il y a des crêtes, ou bien sur les cols et leurs flancs, des surfaces gazonnées; les arbres sont cantonnés sur les crêtes extrêmes. Les conifères et les pomacées caractérisent la végétation arborescente de cette région; les chênes, les caryophyllées, les légumineuses, les crassulacées et les renouclacées fournissent à la végétation herbacée les contingents les plus nombreux.

Le résumé par espèces propres à la Kabylie. Quant au caractère de la flore dans la Kabylie du Jurjura, il est complètement méditerranéen. Les centres hispanique et alpin sont représentés largement; le centre caucasique y fait surtout sentir son influence par la présence du quercus à feuilles de châtaignier, qui donne aux grandes forêts leur cachet spécial. Ce bel arbre est, avec le cèdre, qui s'étend du Maroc au Liban, le trait d'union entre l'Afrique et l'Asie.

Voici un résumé de ce que dit l'intéressant ouvrage cité plus haut sur la faune de la Kabylie.

La Kabylie n'est pas riche en grands mammifères; on comprend facilement que les plaines découvertes et les contre-forts cultivés dans toute leur étendue par des populations agglomérées ne leur présentent ni moyens d'existence ni repaires. Il semblerait qu'il dût en être autrement des forêts du littoral et surtout des masses immenses du Jurjura. Mais ces rochers, si abruptes que soient les pentes, sont très-rares pendant la belle saison par les troupeaux. Il n'est pas de cime escarpée que ne foule, chaque jour, le pied agile des bergers, et depuis longtemps la haute montagne est vue des antilopes, des gazelles ou des moutons à manchottes qui l'ont habitée jadis, ainsi que le démontre la découverte d'ossements dans les grottes du littoral.

Le sanglier existe encore en grande quantité dans la zone des forêts, où l'on rencontre aussi la panthère, pour laquelle il constitue une proie facile et abondante.

Le lion ne se montre que rarement en Kabylie et ne quitte guère la vallée de l'oued Sahel. Quelquefois, cependant, il fait des incursions dans les bois et paraît même dans le Jurjura.

L'animal qui semble caractériser la Kabylie est le singe. La multiplication en est favorisée par le préjugé populaire qui voit en eux des hommes dont les ancêtres, ayant encouru la colère de Dieu, en ont été privés de la parole; aussi leur vie est-elle toujours éparpillée, malgré leurs méfaits. Du phare de Boujeu jusqu'aux gorges de l'Isers, ils se montrent partout, et leurs déprédations sont, surtout en automne, le désespoir des montagnards, qui emploient, pour les mettre en fuite et les écarter, la plus active surveillance et les moyens les plus bizarres.

D'après MM. Hanotaux et Letourneau, la plupart des ours d'âge secondaires de la Kabylie sont à sec en été. Un certain nombre de ceux qui avoisinent le Jurjura ont cependant de l'eau toute l'année et font mouvoir un grand nombre de moulins à blé. Il serait peut-être possible d'y faire avec succès des essais de pisciculture. Les eaux sont assez vives et assez fraîches pour que les truites puissent y réussir.

Les eaux potables de la Kabylie peuvent

être considérées comme des eaux de bonne qualité pour les divers usages domestiques; elles sont essentiellement alcalines et méritent le nom d'eaux hygiéniques. Elles attirent l'attention des médecins, elles contiennent en général les bases : soude, chaux, magnésie, oxyde de fer, et les acides : chlorhydrique, sulfurique, carbonique, silicique. La soude est toujours la base dominante; l'oxyde de fer est en minimes proportions.

On a jusqu'à présent signalé en Kabylie un certain nombre de sources minérales, soit gazeuses et alcalines, soit ferrugineuses froides. Cependant, on y trouve aussi une source ferrugineuse qui peut passer pour thermale, sa température étant de 19°.

La Kabylie renferme des richesses minières, ce qui ne doit point surprendre, puisque ce pays est en grande partie formé de massifs montagneux. On ne saurait toutefois les évaluer, même approximativement, aujourd'hui. On a seulement constaté chez les Mâtaka, les Alt Yenni et les Alt Menguellat la présence de minerais de fer à l'état d'hydroxyde ou de fer oxydulé. On a aussi trouvé de la galène argentifère près de Tizi-Ouzou; mais il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de prévoir l'importance industrielle que ces gîtes pourront avoir un jour.

Les carrières de la Kabylie n'ont été exploitées jusqu'à présent que dans le voisinage des postes que nous avons créés. Ce sont en général des calcaires à grain grossier, qui ne se prêtent guère à une taille soignée. Dans plusieurs endroits, on trouve des calcaires donnant des chaux hydrauliques et même des ciments de bonne qualité.

KACHER, vieillard divin qui passe pour avoir civilisé le Caehemir. Il apparut un moment où la terre était couverte de bêtes sauvages, qu'il fit éteindre en scindant le mont Baranoté.

KADÉZADÉLITE s. m. (ka-dé-za-dé-li-te). Membre d'une secte qui, chez les musulmans, observe des cérémonies particulières pour l'inhumation des morts.

KADROMA, femme qui, selon la mythologie lamakine, prit la forme d'un singe femelle nommé Bradrimmo et donna ainsi naissance à l'espèce humaine.

KAMMERER (Frédéric-Henri), peintre hollandais, né à La Haye en 1839. Ayant un goût très-vif pour les arts, il commença l'étude de la peinture en Hollande, puis il se rendit à Paris, et prit des leçons de M. Gérôme. Il s'est fixé à Paris, où il s'est fait connaître en envoyant au Salon des tableaux de genre qui ont été très-remarqués. Habile dessinateur, bon coloriste, il compose ses sujets avec goût et y porte un talent très-développé. On cite de lui : *Offrande aux Dieux Larses*, *Distractor* (1869), *Merveilleuses sous le Directoire* (1870); *la Dispute* (1872); *Rupture* (1873); *la Plage de Schevening* (1874), qui lui a valu une médaille; *Journées d'été en Hollande* (1875); *Une partie de cricket* (1877), une de ses meilleures toiles.

KAMMERERITE s. f. (kâ-me-ré-ti-te). Miner. Variété violette de pennine, riche en chrome.

KAPPELIN (Charles-Eugène-Rodolphe), physicien français, né à Paris le 22 août 1809, sous divers noms, on lui doit : *Des différents modes de reproduction des êtres vivants* (1860, in-8°); *Création et créateur* (1863, in-8°); *Univers, Dieu et l'homme ou Création, création et créatures* (1864, in-12), ouvrage dont la 4^e édition, considérablement augmentée, a paru sous le titre de : *Homme et nature ou Rang, destinée, progrès, droits et devoirs de l'humanité dans l'ordre universel* (1867, in-8°); *Pays et patrie* (1865, in-8°), etc.

KAPPELIN (Dionis), chimiste français, frère du précédent, né à Colmar en 1821. Il s'est adonné d'une façon toute spéciale à l'étude de la chimie appliquée à l'industrie, et il a pris la direction de fabriques d'impression sur étoffes. Outre des études insérées dans les *Annales du génie civil*, on lui doit : *Fabrication des tissus imprimés* (1860, in-8°); *Un chapitre sur la teinture*, *Guide* (1870, in-8°); *Garance, son emploi dans la teinture et l'impression des tissus* (1872, in-8°); *Blanchiment, blanchissage et apprêt des tissus* (1873, in-8°); *Blanchiment, blanchissage, apprêt, impression et teinture des tissus* (1874, in-8°); *Impression et teinture des tissus* (1874, in-8°); *l'Art de peindre la parole, études sur l'imprimerie et la librairie, les cartes et les globes, la fonderie en caractères, etc.* (1874, in-8°, avec fig.), etc.

KAGOU s. m. (ka-gou). Oiseau particulier à la Nouvelle-Calédonie.

— Encycl. Ornith. Sous le nom de *kagou*, on désigne, en Nouvelle-Calédonie, un genre ou un petit genre d'échassiers. Les oiseaux qui composent ont, de même que les échassiers, les râles, les ailes déployées d'épérons; mais ils se distinguent de ceux-ci par une aigrette étendue qui se dresse quand ils sont en colère ou lorsqu'ils aperçoivent un objet sur lequel ils ont l'intention de se reposer sur le cou et sur le dos quand ils ont repos.

Le *kagou* a le corps assez comprimé; sa longueur est d'environ 55 centimètres de la tête à la queue, qui est relativement courte

et coniforme; il est haut sur pattes comme les foulques, mais les tarses sont moins allongés et terminés par des doigts grêles et séparés; les ailes sont moyennes, le bec est pointu et a de 3 à 4 centimètres de longueur; il est garni de barbes qui se prolongent jusque sur le cou.

On le voit vivre dans les forêts de la Nouvelle-Calédonie, surtout dans le sud de la Grande-Terre; il est assez commun aux environs de la ferme-modèle d'Yahoué et se rencontre fréquemment dans la forêt des Kaoris de la baie de Prony, où les navires de l'Etat vont faire des chargements de bois avant leur retour en Europe.

Les mœurs des *kagous* rappellent beaucoup celles des râles et des poules d'eau d'Europe; ils se rattachent aussi, pour les habitudes et la nourriture, aux poules sultanes (foulques) et aux aigrettes (hérons) qui habitent aussi la Nouvelle-Calédonie, ou on les rencontre très-souvent dans l'intérieur, sur les bords des rivières de la Fonwhari et de la Foa, dans l'arrondissement d'Uraï.

Les *kagous* sont craintifs; ils se débrent au danger en se cachant sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes fougères, où ils se tiennent ordinairement, pendant le jour, posés sur une patte et dans une immobilité complète. Quand ils sont découverts, soit par le chasseur, soit par le chien, ils se précipitent dans les hautes fougères, où ils se cachent sous les hautes